# 6

# l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

# ÉDITORIAL Une équipe renforcée pour votre sécurité



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16°
ARRONDISSEMENT

Les ministres de l'Intérieur changent, les mauvais chiffres demeurent. Selon l'Observatoire national de la délinquance, les violences physiques volontaires ont augmenté de 4% dans Paris au 1er trimestre 2014 par rapport à la même période de l'an dernier, pour atteindre le nombre record de 9000 agressions en 3 mois, soit 100 par jour en moyenne! Pire encore, les violences « gratuites » (commises sans but crapuleux) ont explosé avec une hausse de 16%.

Cette dégradation générale, nous la ressentons aussi dans notre arrondissement. C'est pour cela que je réclame que les élus municipaux parisiens soient enfin dotés de pouvoirs de police et que soit mise en place une police de quartier. C'est pour cela que, dès ma réélection, j'ai confirmé et renforcé l'équipe chargée de suivre le dossier de la sécurité et de la prévention de la délinquance dans le 16°. Auprès de Gérard Gachet, ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur et mon adjoint depuis

2010, j'ai nommé conseiller délégué un de nos nouveaux élus, Guillaume Frerejean Taittinger. La sécurité reste plus que jamais une de mes priorités : là comme ailleurs, nous ne lâcherons rien !

### Focus sur...

## **Une fermeture regrettable**

Certes, la cessation d'activité (depuis le 25 avril) du commissariat de quartier Chardon-Lagache n'a pas été voulue par la préfecture de police, puisque c'est le non-renouvellement du bail par le propriétaire du local qui est à l'origine de sa fermeture. Certes, ce commissariat n'était plus ouvert que pendant la journée, et ne servait quasiment qu'à enregistrer des dépôts de plainte, dont l'instruction était faite ailleurs. Il n'empêche que la disparition du seul local policier de proximité dans le sud de l'arrondissement est une mauvaise nouvelle, d'autant plus que cette partie du 16<sup>e</sup> (porte de Saint-Cloud, avenue de Versailles, Gros-Boulainvilliers) concentre l'essentiel de nos problèmes de délinquance. C'est la raison pour laquelle la municipalité du 16e réfléchit actuellement aux solutions alternatives qui pourraient garantir une présence policière constante dans ce quartier.

En attendant, pour les habitants qui ont à déposer plainte, rappelons les procédures existantes. Ils peuvent le faire soit par Internet, 24h sur 24, sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr, soit en se rendant dans l'un des deux commissariats de l'arrondissement : le commissariat central du 16°, 62, avenue Mozart (tel : 01 55 74 50 00), ouvert 24h sur 24, ou le commissariat Chaillot, 4, rue du Bouquet de Longchamp (tel : 01 53 70 61 80), ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h. Rappelons à ce sujet une vérité essentielle : si vous êtes victime d'un délit, le dépôt de plainte est indispensable pour mettre en action la machine policière et judiciaire.



Le commissariat central, ouvert 24h/24. (Photo : DR)

# Des délinquants dont la lâcheté n'a pas de limite



**GÉRARD GACHET**ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Certains des délinquants qui sévissent dans notre arrondissement font preuve d'une lâcheté sans limite en s'attaquant aux plus fragiles d'entre nous. Il y a quelques jours, deux voyous s'en sont pris à une femme de 98 ans pour lui voler ses bijoux : après l'avoir repérée alors qu'elle se rendait chez un commerçant, ils l'ont agressée sur le palier de son appartement avant de fouiller son appartement, emportant 7 bagues d'un grand joailler d'une valeur totale de 1,3 million d'euros.

Le lendemain, c'est une retraitée malvoyante de 93 ans qui a été a abusée par un faux policier, qui l'a abordée dans la rue et l'a persuadée de lui ouvrir sa porte pour effectuer des « vérifications » face à la recrudescence des cambriolages. Il s'est emparé de bijoux et de montres avant de prendre la fuite. Un conseil à nos seniors :

redoublez de prudence lors de vos déplacements, n'ouvrez sous aucun prétexte votre porte à des inconnus et, en cas de doute, n'hésitez jamais à appeler le 17!

### En bref... En bref... En bref...

Équipe arrêtée. « L'équipe au solitaire », un duo qui agressait des femmes seules dans l'ouest parisien et à Neuilly, a été interpellé par la police : l'un dans un camp de gens du voyage de l'Essonne, le second en prison où il était incarcéré pour une autre affaire. Spécialisés dans le vol de bagues de luxe, les deux hommes étaient connus pour leur violence, n'hésitant pas à frapper et à blesser gravement leurs victimes en cas de résistance.

**Proxénète violent.** Un Roumain de 39 ans et quatre de ses complices ont été interpellés le 23 avril par les enquêteurs de la Brigade de répression du proxénétisme. Il avait placé une dizaine de prostituées dans le Bois de Boulogne et tentait d'augmenter par la force son « territoire ». Une violente bagarre avait opposé son clan à un gang rival le 17 février, porte Maillot (cf. la lettre Sécurité de mars 2014).

Exhibitionniste dispensé. Embarqué avoir « dansé » sur l'Esplanade du Trocadéro avec un coq vivant attaché par un ruban à son sexe (cf. la lettre Sécurité d'octobre 2013), le sud-africain Steven Cohen performer comparu le 5 mai devant le tribunal correctionnel. Le tribunal a jugé que le délit était bien constitué, mais a d'exhibition dispensé de peine son auteur au motif qu'aucun acte sexuel n'avait été commis et qu'aucune plainte n'avait été déposée. Quant au coq, il coule désormais des jours plus paisibles dans un poulailler normand...

Multi-récidivistes. Deux mineurs demeurant à Aubervilliers ont été interpellés le 28 avril par la police. Ils étaient l'auteur de 121 atteintes aux biens commises dans 7 parkings de l'ouest parisien entre octobre et décembre 2013. Ils avaient notamment à leur actif la dégradation de 29 voitures et de 8 caves dans un immeuble de la rue Félicien David.

Flagrant délit. Peu après avoir été alertés au sujet d'un cambriolage commis rue des Sablons dans la nuit du 10 au 11 avril, la BAC du 16<sup>e</sup> repère avenue Foch deux individus correspondant au signalement en train de monter dans un taxi. Les policiers stoppent le véhicule place de l'Étoile et arrêtent Nagou T. et Ibrahim D., en possession de plusieurs objets provenant du cambriolage.

Incendiaires de poubelles. Interpellés à 4h du matin le 9 avril en état d'ébriété avancée à proximité de containers et de poubelles en feu, deux jeunes, inconnus de la police, ont reconnu avoir au total incendié 8 containers et 8 poubelles rue Paul Valéry, rue Léonard de Vinci, avenue Victor Hugo et avenue Foch.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée par la Mairie du 16e arrondissement Numéro 40 / mai 2014

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact: 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet, inscrivez-vous sur http://mairie16.paris.fr